

N°54

Parution trimestrielle • OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2010



# le médaillé

## de la jeunesse et des sports

Revue officielle de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

### Dossier Jeunes, le Service Civique



Médailleurs  
Jeunesse et Sports



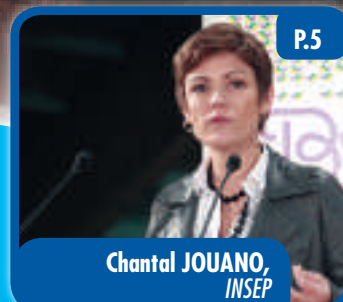
P.3

Colloque des Présidents  
régionaux, Paris



P.4

Luc CHATEL et Jeannette  
BOUGRAB, CIDJ de Paris



P.5

Chantal JOUANO,  
INSEP

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.  
Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270.  
Agrément jeunesse et éducation populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVE.04.19



*Le président et l'instance dirigeante fédérale  
présentent à tous leurs meilleurs vœux de bonne année pour 2011  
dans le respect des valeurs que nous portons et transmettons.*



## SPORT ET INCIVILITÉS...

« Depuis une dizaine d'années, le ministère chargé des sports conduit une politique de lutte contre la violence et les incivilités dans le sport », écrit dernièrement Laurent de Lamare, responsable de la cellule nationale de prévention de

la violence et des discriminations dans le sport, dans la Lettre Sport-Education-Mixités-Citoyenneté du Pôle ressources national. « La violence, dit-il, doit être comprise ici dans son acception la plus large et ne concerne pas que les dérives extrêmes de délinquants lors de certaines rencontres de sport professionnel. Le sport amateur est également touché. Les violences sont aussi bien physiques que verbales, morales ou psychologiques. Les incivilités en sont la première forme ».

Plus récemment encore, le ministère a pris en compte la problématique des discriminations. Il a ainsi fait de la prévention et de la lutte contre les incivilités, la violence et toutes les formes de discrimination – racisme, sexisme, homophobie – une priorité de son action.

La Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, outre les actions aujourd'hui mises en place sur les terrains et aires de jeu, doit être toujours plus fortement partie prenante dans cette lutte et, à la mesure de ses moyens, y apporter une nouvelle et puissante contribution en 2011.

Le sport ne devrait pas admettre le moindre compromis avec la violence et les discriminations. Il doit être conscient de l'idéal sur lequel il s'est fondé et construit, qu'il est un facteur d'identité collective et de sociabilité, qu'il concerne les publics de tous âges, de toutes origines, qu'il est porteur et transmetteur de valeurs.

Mais ces valeurs - respect, loyauté, altruisme... - doivent être effectives, ce qui nécessite de promouvoir les fonctions éducatives et sociales du sport. L'objectif général de la prévention conduite par le ministère, à laquelle s'associent la FFMJS et ses comités régionaux et départementaux, est de provoquer d'abord une prise de conscience, puis de faire évoluer les mentalités, les comportements et les pratiques.

La responsabilité de chacun doit permettre de préserver un sport festif, respectueux et fraternel participant pleinement à la cohésion sociale.

**Michel CHAIGNE**  
Président

## SOMMAIRE ...

|                                                            | PAGES   |
|------------------------------------------------------------|---------|
| ➡ Édito, Sommaire                                          | 2       |
| ➡ Le Colloque des Présidents Régionaux                     | 3       |
| ➡ Remaniement : 3 Ministres pour la Jeunesse et les Sports | 4 - 5   |
| ➡ L'alimentation du sportif                                | 6       |
| ➡ Le Congrès de Bagnoles-de-l'Orne                         | 7       |
| ➡ Le Service Civique                                       | 8 - 9   |
| ➡ Récréation                                               | 10      |
| ➡ Vie des Comités                                          | 11 - 17 |
| ➡ Hommage à Joël FRUCHAUD                                  | 18      |
| ➡ Vie fédérale                                             | 19      |



**Directeur de publication**  
Michel CHAIGNE michel.chaigne@club-internet.fr

**Directeur de rédaction**  
Gérard DUROZOY yij.gd@wanadoo.fr

**Comité de rédaction**  
Michel CHAIGNE - Gérard DUROZOY  
Pierre CHABAS - Micheline SAFFRE

**Impression**  
Imprimerie Wauquier  
14, rue Georges Herrewyn  
BP 27 - 78270 BONNIERES-SUR-SEINE  
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67  
RC Versailles B 305 812 935

**Création graphique et mise en page**  
Olivier Bellet

Parution trimestrielle  
Abonnement annuel (4 n°) - Prix : 4,57 €  
Commission paritaire : N° 0711 G85137  
N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926  
Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 2010  
Tirage : 20 000 exemplaires





## Le COLLOQUE des PRÉSIDENTS RÉGIONAUX

**Le premier colloque des Présidents des Comités Régionaux de la FFMJS s'est tenu le 30 septembre 2010 à Paris, au siège de la Fédération. Quatorze régions avaient répondu à l'invitation du Président Fédéral.**



Il y a été fait, dans un premier temps, le constat de la disparité du dynamisme des régions, particulièrement dans le domaine des actions et de la représentativité des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports. Certaines régions, parmi les absentes, en sont toujours à l'état de la mise en place.

Or il devient nécessaire de donner une vie à chaque structure régionale, comme l'a bien souligné M. PERNIN, l'intervenant du Ministère des Sports, au cours de cette journée de colloque. Dans la réforme générale actuelle, la région devient le niveau de droit commun du pilotage des politiques publiques; elle est le pivot entre l'Etat stratège et l'échelon départemental chargé de la mise en œuvre. Les directions régionales définissent les modalités d'application des directives nationales dans la région, elles répartissent les moyens alloués par les ministères; et ce travail s'effectue sous l'autorité du Préfet de Région.

Quant au CNDS, il réforme sa politique d'attribution de subventions en évitant le saupoudrage et en soutenant les actions les plus structurantes, privilégiant les têtes de réseau que sont les ligues et les comités régionaux.

Il a été convenu qu'une réunion annuelle des Présidents des Comités Régionaux était nécessaire afin d'aborder les problèmes rencontrés et d'harmoniser les actions.

Michel CHAIGNE  
*Président fédéral*



## R E M A N I E M E N T

**Du remaniement ministériel intervenu le dimanche 14 novembre 2010, on retiendra principalement la réorganisation des administrations de tutelle en charge de la Jeunesse et des Sports et l'arrivée de trois nouveaux Ministres.**

### La réorganisation

- ▶ Le Ministère de l'Éducation Nationale prend de l'ampleur et s'adjoint un Secrétariat d'État à la Jeunesse et à la Vie Associative.
- ▶ La Jeunesse perd un Ministère plein. Le Secrétariat d'État met en exergue la Vie Associative au détriment des Solidarités Actives.
- ▶ Les Sports ne récupèrent pas la Jeunesse mais héritent d'un Ministère plein et spécifique, avec à leur tête une sportive de haut niveau.

### Les trois Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports



© Photo CDD

**Luc CHATEL**

Ministre de l'Éducation Nationale,  
de la Jeunesse et de la Vie Associative

et travaillera dans le marketing, puis aux ressources humaines et devient DRH d'une entité du groupe, poste qu'il occupera jusqu'à son élection à l'Assemblée nationale, en 2002.

Il entre en politique en 1991. Il sera successivement Conseiller Municipal de Bayard-sur-Marne, de Chaumont, Vice Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, Député de la Haute-Marne en 2002. En 2004, il devient secrétaire national puis porte-parole de son mouvement politique.

A partir du 19 juin 2007, date de son entrée au 2<sup>e</sup> Gouvernement Fillon, il sera successivement Secrétaire d'État auprès de la Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, chargé de la Consommation et du Tourisme, puis Secrétaire d'État auprès de la Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, chargé de l'Industrie et de la Consommation, ainsi que porte-parole du Gouvernement, puis Ministre de l'Éducation Nationale et porte-parole du Gouvernement et aujourd'hui Ministre de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et de la Vie Associative.

Luc Chatel est né le 15 août 1964 à Bethesda, dans le Maryland aux États-Unis, d'un père amiral issu d'une famille industrielle haut-marnaise et d'une mère professeur de danse. Il passe sa scolarité chez les jésuites au lycée Saint-Louis-de-Gonzague à Paris. Puis, étudiant à la Sorbonne, il obtient successivement une maîtrise de sciences de gestion et un DESS de marketing. Il s'investit alors dans le syndicalisme étudiant et présidera l'ADEG. Diplômé, il intégrera L'Oréal en 1990



## Jeunesse & Sports



© Photo CIDJ

**Jeannette BOUGRAB**

Secrétaire d'État à la Jeunesse et à la Vie Associative

Jeannette Bougrab est née le 26 août 1973 à Déols dans l'Indre, d'un père ouvrier métallurgiste, harki décoré de la Légion d'Honneur à titre militaire. Après des études de droit à Orléans, elle obtient un DEA en 1997 puis un doctorat en droit public à la Sorbonne en 2002. Elle est également titulaire du diplôme du Magistère de droit des activités économiques de la Sorbonne. Jusqu'en 2009, elle sera successivement juriste au Conseil constitutionnel, maître de conférences en droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne puis à l'Institut d'études politiques de Paris.

Elle s'engage en politique en 2004, est nommée secrétaire nationale de son mouvement, chargée d'un rapport sur « Les discriminations dans l'accès au marché de l'emploi », puis elle entre au Haut conseil à l'intégration. Elle est aussi membre du conseil d'administration de l'Institut du monde arabe, du Conseil d'analyse de la société et du Conseil d'Orientation et de Réflexion de l'Assurance (CORA) dépendant de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA).

Elle est nommée, par décret présidentiel du 21 janvier 2010 Présidente du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE). Puis, proposée par la Présidence de la République elle est nommée Présidente de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) le 16 avril 2010, quelques mois avant de faire son entrée au Gouvernement.



© Photo HAMON

**Chantal JOUANNO**

Ministre des Sports

Chantal JOUANNO est née le 12 juillet 1969 à Vernon dans l'Eure. Karateka, détentrice de 12 coupes de France, de 12 titres de championne de France en « kata », elle a repris l'entraînement en 2009 et a remporté le 7 mars 2010, avec Véronique Mesnil de Vido et Léna Pyrée, le championnat de France de kata par équipes, sa treizième couronne nationale.

Titulaire d'un BTS en commerce international, d'une maîtrise d'administration économique et sociale, d'un diplôme de Sciences-Po Paris, elle sort de l'ENA en 1999 et intègre la préfectorale où, jusqu'en 2003, elle exercera plusieurs postes importants, en particulier au Ministère de l'Intérieur.

Nommée conseillère technique au cabinet de Nicolas Sarkozy en 2003, elle devient en 2006 sa directrice de cabinet et de communication au Conseil général des Hauts-de-Seine. Après l'élection présidentielle de 2007, elle est désignée conseillère en développement durable à l'Élysée, en charge notamment des négociations du Grenelle Environnement. Elle est nommée le 6 février 2008 présidente de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), et administratrice de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) le 30 juillet suivant avant, donc, de devenir Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, puis, désormais, Ministre des Sports.





## L'alimentation du sportif

### Petit mémento diététique pour sportifs pressés

(Source : Véronique Rousseau, diététicienne à l'INSEP)

**Bien manger c'est :**

**3 repas par jour (petit déjeuner, déjeuner et dîner) + un goûter.**

**Le petit déjeuner** fait le plein d'énergie

Il comporte :

- ✓ 1 bol de lait ½ écrémé ou 1 yaourt
- ✓ des tartines beurrées ou des céréales (corn-flakes, riz soufflé,..)

**Le déjeuner et le dîner** se composent en quantité adaptée aux efforts quotidiens :

Ils comportent :

- ✓ 1 crudité assaisonnée
- ✓ 1 viande ou 1 poisson, ou des œufs avec 1 féculent, légumes cuits
- ✓ 1 yaourt ou du fromage blanc
- ✓ 1 fruit
- ✓ de l'eau

**Le goûter** a pour but de recharger les batteries

Il comporte :

- ✓ 1 fruit
- ✓ 1 verre de lait
- ✓ du pain ou des céréales

Selon Véronique Rousseau « manger doit être source d'énergie, de plaisir et de partage ». Il ne faut jamais manquer un repas sous peine de défaillir. Il ne faut pas abuser de produits sucrés, d'huiles, de corps gras (frites), de viennoiseries, de pâtisseries, de chocolat.

Il ne faut pas oublier que l'eau, 1<sup>er</sup> constituant de notre corps, est perdue de façon importante lors des efforts. Il en résulte une diminution des capacités physiques. On doit donc en boire plus d'un litre par jour, par petites gorgées, tout au long de la journée, avant, pendant, après l'effort, même si l'on n'en éprouve pas le besoin. Elle doit accompagner chaque repas.

Finalement le lait est aussi une bonne boisson pour le sportif.

Selon Véronique Rousseau, diététicienne à l'INSEP et le Professeur Adam Drewnoski, de l'Université de Washington, il est recommandé aux sportifs de consommer des produits laitiers après l'effort. Ceux-ci compensent les pertes occasionnées par l'activité sportive. Par sa teneur en eau, par la qualité de ses protéines, le lait est une excellente « boisson de récupération ». Après l'effort, le sportif peut boire du lait nature car, le lait est source d'une protéine lente qui fournit des acides aminés de façon prolongée dans le temps. Il y associera des glucides rapides (barre de céréales, fruit, compote ...)

Certains auteurs préconisent de prendre du lait aromatisé sucré ou un yaourt à boire. Ces produits sont la source d'un « mélange idéal » de protéines et de glucides car, en plus du lactose, ces produits lactés contiennent un sucre rapide : le saccharose. De plus, la diversité et la richesse du lait en vitamines et en minéraux plaident en sa faveur vis-à-vis d'autres boissons dites « de récupération ». Récemment, chez le cycliste, il a été prouvé que le lait au chocolat favorise mieux la récupération que les boissons classiquement préconisées (Thomas K. et Coll Appel Physiol Nutz Metab 2009. 34.78.82).

Docteur Robert MARTIN,  
Médecin Fédéral



## Mai 2011, BAGNOLES-DE-L'ORNE

### 60<sup>e</sup> Congrès de la FFMJS

#### *Mettez à jour vos agendas !*

C'est au Comité Départemental de l'Orne que l'Instance Dirigeante Fédérale a confié l'organisation du prochain congrès national de la FFMJS qui se tiendra du **27 au 29 mai 2011** dans la magnifique station thermale et touristique de **Bagnoles-de-l'Orne**.



Bagnoles-de-l'Orne est situé au sud-est de la Normandie, dans le département de l'Orne, fait de bocage et de forêt, de haras et de châteaux. Niché au cœur de 7000 ha de forêt et du Parc Naturel régional Normandie-Maine, Bagnoles-de-l'Orne est une station thermale et touristique née à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Son établissement thermal est réputé pour le traitement des maladies veineuses (phlébologie) et des rhumatismes. Le site a été choisi pour son calme et son environnement, un grand hôtel, un casino situé près d'un lac, le tout relié d'un parc traversé par une rivière et un plan d'eau.

La station est un lieu propice aux randonnées qu'on réalise à pied, à vélo ou à cheval (250 km de chemins balisés en forêt des Andaines). Les activités sportives de plein air ne manquent pas : piscine, tennis, escalade, tir à l'arc, golf,...

Terre d'histoire, de légendes, de patrimoine, de culture et de sports, Bagnoles-de-l'Orne et le bocage sont aussi une région gastronomique (calvados, pommeau, cidre, poiré, tripes, macarons...).



Le 60<sup>e</sup> Congrès sera, pour les quelque 200 médaillés congressistes et leurs accompagnateurs, l'occasion de découvrir ou d'aller revoir la Normandie et d'être reçus par le Président Marcel BLONDEAU et son équipe d'organisation au sein de cette station qui possède tous les atouts pour accueillir dans les meilleures conditions cette manifestation tant attendue de tous chaque année.

Vous pouvez d'ores et déjà obtenir plus de renseignements à la Fédération au 01 40 45 94 14 ou au Comité Départemental de l'Orne au 02 33 27 51 17.





## Dossier Jeunesse

### Le Service Civique



Le **service civique**, ou **service civique volontaire**, dispositif français créé par la loi du 10 mars 2010 est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Il a été initié par Martin Hirsch nommé Président de l'Agence du Service Civique le 14 mai 2010. Il remplace le **service civil volontaire** mis en place par le Président Jacques Chirac en 2002 après l'abandon du service militaire.

Le **service civique** est un **engagement volontaire** d'une durée de six à douze mois destiné à **tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans**. Il donne lieu à une indemnité et à une couverture sociale adaptée, prises en charge intégralement par l'État. Il permet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Il offre l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet d'intérêt collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'un organisme agréé, organisme à but non lucratif ou personne morale de droit public, en France ou à l'international.

Le fait que les activités de la Jeunesse et des Sports figurent parmi les champs d'action de ce dispositif, nous avons décidé de vous présenter le **Service Civique en 10 questions**, afin de vous permettre de le connaître et de le faire connaître dans les clubs et associations qui pourraient y recourir afin de contribuer à l'engagement des jeunes et à leur éveil à la citoyenneté.

## Le service civique en 10 questions

### 1 - Qu'est-ce que le service civique ?

Le Service Civique permet de s'engager dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général : culture, sport, solidarité, lutte contre l'exclusion, environnement, éducation à la santé, intervention d'urgence... Il s'agit de « domaines prioritaires pour la Nation et pour l'ensemble de la société ».

### 2 - Quelles sont les conditions pour être volontaire en service civique ? Age ?

Le volontaire en service civique doit avoir entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Les jeunes de plus de 25 ans peuvent aussi effectuer un volontariat de service civique.

Les mineurs de 16 à 18 ans doivent fournir une autorisation parentale.

### 3 - Quel est le statut ? salarié ? volontaire ? étudiant ?

« L'action des volontaires en service civique ne se substitue pas à celles de professionnels mais la complète ».

Le jeune en service civique a un statut de **volontaire**. Il ne s'agit pas d'un emploi salarié et il n'ouvre pas droit au chômage.

Il n'est pas possible d'être engagé en service civique auprès d'une structure dont on est salarié.

Par contre, il est possible d'accomplir sa mission de service civique dans une structure tout en étant salarié par ailleurs.

Il est également possible d'accomplir sa mission de service civique tout en étant étudiant.

### 4 - Quelle est la durée de la mission ?

De 6 à 12 mois pour les jeunes de 16 à 25 ans.

De 6 à 24 mois pour les plus de 25 ans (auprès d'associations ou de fondations reconnues d'utilité publique).

**Le service civique n'est pas renouvelable.**

La **durée hebdomadaire de la mission** est généralement de 35 heures.

Cependant, la durée de la mission représente au moins 24 h par semaine (sur la durée du contrat) et peut atteindre au maximum 48 h, réparties au plus sur 6 jours.

Pour les 16-18 ans, cette durée maximum est limitée à 35 heures réparties sur 5 jours.





## 5 - Quel est le montant de l'indemnisation ?

Entre 540 et 640 €/mois selon la situation du jeune :

- 440 euros nets mensuels, financés par l'État,
- + 100 € d'aide versée par la structure d'accueil pour les frais d'alimentation ou de transports,
- + prise en charge par l'État du régime complet de protection sociale (maladie, maternité, retraite), d'un montant équivalent à 387 €/mois,
- + bourse de l'État de 100 € (en moyenne) selon la situation du jeune.

NB : l'indemnité de service civique n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

## 8 - Quelles sont les structures d'accueil ?

Le service civique peut se dérouler en France ou à l'international :

- Organismes à but non lucratif : association, association internationale, fédération, fondation, ONG.
- Personnes morales de droit public : État, collectivité territoriale (région, département, commune), établissement public.
- Ambassade ou consulat dans le cadre du volontariat international en administration.

NB : les structures souhaitant accueillir des volontaires en service civique doivent avoir été agréées par l'Agence du service civique.



## 6 - Faut-il signer un contrat ?

Oui ! Le volontaire en service civique et la structure d'accueil doivent signer un contrat. Celui-ci fixe notamment le lieu et la durée de la mission et les tâches qui seront accomplies durant la mission. La relation entre le volontaire et la structure d'accueil est une relation de collaboration et non de subordination.

## 7 - Y-a-t-il un accompagnement ? tutorat ? formation ?

Un accompagnement pour faciliter le déroulement de la mission est prévu : une phase de préparation, un accompagnement dans la réalisation des missions, une formation citoyenne et un appui à la réflexion sur le projet d'avenir du jeune.

## 9 - Une validation du service civique est-elle prévue ?

A l'issue de leur mission, les volontaires en service civique recevront une **attestation de service civique**, qui décrira les activités exercées et les compétences acquises pendant la durée du service civique. Cette évaluation sera réalisée conjointement par le tuteur et le volontaire.

Le service civique *pourra être valorisé* dans le parcours de formation (notamment dans le cursus universitaire) et à travers la validation des acquis de l'expérience.

## 10 - Où trouver les annonces de missions de service civique ?

Les missions à pourvoir sont en ligne sur :

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



## ORTHOGRAPHE...

Dans une école, la maîtresse rend les cahiers de dictée. Vous trouverez côte à côte celles de Pierre Auguste, le premier de la classe et de Philibert, le cancre voisin du radiateur.

Philibert 0/10

*Dans la cuisine  
du vieux chat laid*

Un ravioli, au fond d'un petit poêlon, réchauffe. Et il dore sous une couche de gruyère râpé. Le vieux chalet est bien tranquille. Pour le dîner, tout sera grillé, appétissant, fondant ! Le fromage est posé sur un plat ravissant. Sans doute, et d'une bouchée, il sera avalé ! Le saucisson, gras et bien tendre, sera coupé en rondelles. Et, servi sur un plateau, le chocolat bout. Le verser sera délicat et dangereux ! D'un seul coup, il écume et gorge le chalet d'un bon et tranquille parfum.

*Un rat vit au lit, au fond d'un  
petit poêle long. Réchauffé, il  
dort sous une couche de gruyère  
râpé. Le vieux chat laid est  
bien tranquille : pour le dîner,  
tout ce rat, gris et appétissant,  
fond dans le fromage. Et posé  
sur un plat, ravi, sans s'en dou-  
ter, d'une bouchée, il sera avalé  
! Le sot, si son gras est bien ten-  
dre, sera coupé en rondelles et  
servi sur un plat. Oh ! le choc  
! holà ! Bouleversé ce rat déli-  
cat est dangereux ! D'un seul  
coup, il écume, égorge le chat  
laid d'un bond et tranquille, part.  
Fin.*

## MOTS FLÉCHÉS

|                               |   |                       |   |                              |   |                                      |                 |                          |   |                             |   |                    |                                       |                                         |
|-------------------------------|---|-----------------------|---|------------------------------|---|--------------------------------------|-----------------|--------------------------|---|-----------------------------|---|--------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|
| Comité actuel                 | ↓ | Travail à une note    | ↓ | Note de la rédaction         | ↓ | Arrive au mauvais moment             | ↓               | Y sont parties ses sœurs | ↓ | Dort à épaule ouverte       | ↓ | Couleur des ses    | ↓                                     | Est polie avec les plus âgées           |
| Il est vice-président         | ↓ | Connue en RG          | ↓ | Procurer                     | ↓ |                                      | ↓               |                          | ↓ | Père américain              | ↓ | Pleure d'émotion   | ↓                                     |                                         |
|                               | ↓ | ↓                     | ↓ |                              | ↓ |                                      | ↓               |                          | ↓ |                             | ↓ |                    | Nom de l'ancien compte de l'ascenseur | ↓                                       |
| A son aïeul et son champ      | ↓ |                       |   | Projet antérieur au Sénat    | ↓ |                                      |                 | Sources d'ennuis         | ↓ |                             |   |                    |                                       | Burlesque de ne plus pouvoir travailler |
| Un autre vice-président       | ↓ |                       |   |                              |   |                                      |                 |                          |   |                             |   |                    | Aide à la hauteur                     | ↓                                       |
|                               | ↓ |                       |   |                              |   |                                      |                 |                          |   |                             |   |                    | Pour la anglaise                      | ↓                                       |
| Ami de Malherbe               | ↓ |                       |   | Message écrit mais mal écrit | ↓ | Enfin de compte                      | ↓               | Se promène tout nu       | ↓ | Pouvent créer des surprises | ↓ |                    |                                       |                                         |
| Autre forme de loi            | ↓ |                       |   | Note de base                 | ↓ |                                      |                 |                          |   | Rebelle                     | ↓ |                    |                                       |                                         |
|                               | ↓ | Grossiste la Condigne | ↓ | ↓                            | ↓ |                                      | Bulletin ennemi | ↓                        | ↓ |                             | ↓ | Servant payant     | ↓                                     |                                         |
|                               | ↓ | Cours d'économie      | ↓ |                              |   |                                      | Même en tête... | ↓                        |   |                             |   | Sont priées au vol | ↓                                     |                                         |
| Des points                    | ↓ | ↓                     |   |                              |   | Les plats y sont couchés             | ↓               |                          |   |                             |   |                    |                                       |                                         |
| Elle est si elle sont grandes | ↓ |                       |   |                              |   |                                      |                 |                          |   | Risa                        | ↓ |                    |                                       |                                         |
|                               | ↓ |                       |   |                              |   | Le fait du 28 juin 1918 y fut scellé | ↓               |                          |   |                             |   |                    |                                       |                                         |

Solution en page 19





## CDMJS 11

➔ Aude



### Tour de l'Aude Handisport 9 et 10 septembre 2010

Le Comité de l'Aude était présent pour participer au 8<sup>e</sup> Tour de l'Aude Handisport qui s'est déroulé les 9 et 10 septembre 2010. Plusieurs de nos membres ont offert aide et assistance à l'organisation, notamment en conduisant les participants aux départs et en aidant les transferts vers les hôtels avec le minibus de l'Auberge de la Jeunesse de Carcassonne que nous avons négocié gratuitement pour eux. Ils ont aussi préparé et servi le repas de midi le 9 septembre à l'étape du village de Saint Papoul.

Les handicapés sportifs, très nombreux, nous ont donné une leçon de courage et de joie de vivre en parcourant notre département en handbike, en tandem (mal ou non voyants) ou en vélo normal avec prothèses, voire aussi une seule jambe.



### Le 1<sup>er</sup> Trail de Fitou

Cette première édition a connu un vif succès. L'initiateur de cette épreuve notre président Jean Pierre Mis avait tout pour être satisfait. 88 coureurs et 14 marcheurs ont participé à cette épreuve de 12 kilomètres à travers les routes et chemins de la garrigue de Fitou. Sur le plan des coureurs toutes les catégories étaient représentées des cadets aux vétérans 4, et les femmes bien présentes puisque il y a eu 22 femmes pour 66 hommes. Le parcours très sélectif a fait l'unanimité tant sur le plan des difficultés, que sur celui des magnifiques paysages de garrigues et des vues panoramiques sur les étangs.

Sur le plan de l'organisation générale, Jean Pierre Mis avait tout prévu. À chaque traversée de route, un membre de notre comité était présent pour assurer la sécurité ou pour tenir, sur le parcours, un stand de ravitaillement. De plus, la protection civile de l'Aude était présente avec quatre personnes, une ambulance, un médecin et un défibrillateur cardiaque.

Il a fallu 44 minutes et 48 secondes à Laurent Soulier, journaliste « Sport Audois » à l'Indépendant pour franchir la ligne d'arrivée. La première féminine a bouclé le parcours en 50 minutes et 57 secondes.

Les vins de Fitou étaient à l'honneur, puisque tous les participants se sont vu offrir des bouteilles de vin.

Ce premier trail avait, rappelons le, un but humanitaire. Une partie de l'argent des inscriptions servira à aider l'association humanitaire « Les Amis du Pays d'Assikoi » à améliorer les conditions de vie des élèves d'une école d'un village de brousse en Côte d'Ivoire.

## CDMJS 13

➔ Bouches-du-Rhône



### Le Prix de la Sportivité

Le mardi 8 juin 2010, dans l'amphithéâtre du Collège Pesquier à Gardanne, le Comité Départemental des Bouches du Rhône des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, a décerné pour la **quatrième année consécutive** « Le Prix de la Sportivité » en partenariat avec : l'Inspection Académique, le Conseil Général des Bouches du Rhône, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, et la Direction de l'UNSS.

Les distinctions qui ont été remises ont pour but de faire connaître à certains élèves des classes de 3<sup>ème</sup>, l'importance des valeurs associées à l'éducation physique et sportive, à parité avec le travail scolaire.

#### L'attribution de ces prix correspond à 3 critères :

- ▶ La valeur scolaire : en appréciant, les résultats scolaires obtenus pendant la classe de 3<sup>ème</sup>, en soulignant, la motivation, le sérieux, et en prenant en considération les progrès de l'élève.
- ▶ La valeur sportive : en tenant compte des résultats sportifs, du niveau de pratique, et la participation à une activité physique dans une Association à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement fréquenté.
- ▶ La valeur morale : en s'attachant à dégager les qualités de l'élève dans le domaine de l'initiative, du goût à entreprendre, de la ténacité, du sens de l'équipe, et du Fair Play.

La Commission de délibération, qui s'était réunie le mardi 4 mai 2010 au lycée René Caillié avait étudié, après un travail de préparation effectué par Bernard Bonetto et Renée Dossmann, membres du Comité, les 35 dossiers présentés (12 filles et 23 garçons), pour ne retenir que les 5 Lauréats filles et les 5 Lauréats garçons suivants :

DAURAT Elodie, Collège Fraissinet de Marseille, LEROUX Diane du Collège Pesquier de Gardanne, MDAHOMA Asma du Collège Edouard Manet de Marseille, PELLEGRINO Sophie du Collège Yves Montand d'Allauch, PEREZ Raphaella du Collège Gaston Defferre de Marseille, CHAFFANJEON Jules du Collège Pierre Puget de Marseille, DI LANDRO Sylvain du Collège René Caillié de Marseille, OUKIL Stephen du Collège Louis Pasteur d'Istres, PERRUCHETTI Guillaume du Collège André Malraux de Marseille, SOUCHON Bryan du Collège Marie Mauron de Cabries.

Le Comité Départemental des Bouches du Rhône des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports tient à féliciter les 10 Lauréats, qui en plus du diplôme et d'une plaquette, ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 50 € et un porte document.



# Vie des Comités...

Le Président du Comité remercie tout d'abord le parrain de cette cérémonie, Alexandre BIAMONTI, entraîneur de l'équipe de France de Karaté, ainsi que tous les partenaires et le Proviseur du Collège Pesquier pour son accueil et son hospitalité.

*Jacques Bonnet*

## CDMJS 17

⊕ Charente-Maritime



### Colloque Sport, développement durable et dirigeants bénévoles

A l'initiative du comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports de Charente Maritime, un intéressant colloque a eu lieu le samedi 16 octobre à la salle polyvalente de Muron, sur le thème « sport et développement durable ».

Diverses personnalités politiques et sportives honoraient ce colloque de leur présence, montrant ainsi tout leur intérêt pour ce thème du 21<sup>e</sup> siècle, émanant de directives européennes : « promouvoir un autre modèle de développement sans compromettre la capacité de développement des générations futures ». Parmi ces personnalités, MM. Didier Quentin, député, Hervé de Changy, Maire, Michel Chaigne, Président de la FFMJS, Jean Pillet, Président du CRMJS de Poitou-Charentes, Maurice Lemerrier, Président du CDMJS de Charente-Maritime, Vincent Favreau, représentant la DDCS, André Granget, représentant le CDOS.

Le débat, animé par Vincent Favreau, souligna qu'il faudrait à l'avenir adapter les pratiques sportives au développement durable, comme par exemple économiser sur les transports, participer au recyclage, que le dossier de chaque manifestation importante aurait désormais un volet concernant le respect de l'environnement, ce qui ne manqua pas de soulever de nombreuses interrogations et une inquiétude certaine chez les dirigeants bénévoles en nombre souvent insuffisant dans les clubs.

Ce sont ces dirigeants bénévoles, animateurs de la vie associative et sportive, qui, en fin de réunion, furent récompensés pour leur engagement altruiste par une médaille départementale. Car c'est grâce à eux en effet que le sport s'affirme toujours comme un facteur incontournable de cohésion sociale.

#### Les dirigeants récompensés :

**Médaille d'or départementale :** Guy Suire (sport automobile); Karl Boucquaert (natation)

**Médaille d'argent départementale :** Christian Barbe (ski); Michel Loizeau, Ferdinand Prudet (rugby)

**Médaille de la Reconnaissance départementale :** Esther Detout (boxe); Eric Servier (judo); Micheline Boutin (vie associative)

**Trophée de la famille sportive :** famille Rouiba (S.A.R.-Boxe)

**Trophée du club méritant :** Club Pongiste de Fouras; Royan Océan Club-Boxe.

## CDMJS 21

⊕ Côte-d'Or



### Assemblée Générale 2010

Le 23 janvier 2010, le CDMJS 21 a tenu son Assemblée Générale à Chevigny St Sauveur. Cette manifestation a été l'occasion pour le Directeur Adjoint de la DRDJS et le Président du CDMJS 21 de procéder à une importante remise de médailles de la Jeunesse et des Sports aux récipiendaires des promotions de janvier et juillet 2009.

En seconde partie de journée, le CDMJS 21 a procédé à des remises de Médailles Fédérales, trophées et Médailles Départementales à des sportifs, jeunes sportifs et dirigeants d'associations qui œuvrent dans le bénévolat en Côte-d'Or. Cette journée s'est terminée dans la convivialité par un repas dansant avec orchestre qui a réuni 90 personnes.

## CDMJS 27

⊕ Eure



### L'ONM à Marie-Noëlle CHEVALIER

Le vendredi 22 octobre 2010, Marie Noëlle CHEVALIER, médaillée d'Argent de la Jeunesse et des Sports, Vice Présidente du Comité des Médaillés de l'Eure, a reçu des mains de M. Jean Pierre Nicolas, député de l'Eure, les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. De très nombreux amis sont venus honorer de leur présence cette cérémonie, dont les membres du bureau du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports. Nous lui avons adressés nos plus vives félicitations pour cette reconnaissance qui valorise ainsi notre Comité.

*Michèle Schaeffer,  
Présidente du CDMJS 27*





## CDMJS 29

⊕ Finistère



### Inauguration de la Maison Départementale des Sports du Finistère en Bretagne

Le Préfet du Finistère, Pierre Mailhos a inauguré le samedi 25 septembre 2010 la nouvelle Maison Départementale des Sports à Quimper, en présence de Pierre Maille, Président du Conseil Général du Finistère, d'Yvon Cléguer, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère et de nombreux élus et personnalités du monde sportif. Bien entendu, le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports du Finistère était présent à cette cérémonie.

La Maison Départementale des Sports du Finistère est la toute première du genre, dans un département où, comme a tenu à le souligner le Préfet, évoluent 270 000 licenciés. Elle a pour vocation essentielle d'accueillir le mouvement sportif afin de lui donner des conditions matérielles optimales pour exercer son activité. Elle réunit donc, au sein d'une même structure, les services de l'Etat, à savoir la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), et ceux du monde sportif, à savoir le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et un grand nombre de Comités Départementaux Sportifs.

Elle permet une mutualisation des moyens des différentes structures sportives. Via le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB), elle propose aux bénévoles dirigeants de clubs et d'associations, une aide dans leurs démarches administratives. Lieu de rencontre et d'échange, elle permet l'organisation de réunions, de formations, dans les différentes salles équipées à cet effet.

*Micheline SAFFRE*

## CDMJS 41

⊕ Loir-et-Cher



### Assemblée Générale du Judo de Chambord et réunion à Mer

Plusieurs membres du bureau du Comité Départemental des Médailleurs du Loir-et-Cher se sont déplacés à l'Assemblée Générale du club de judo de

CHAMBORD, présidé par notre ami Jean Jacques Boucher, vice président du CDMJS 41.

A cette occasion, M. et Mme MICHEL ont procédé à la remise de médailles aux jeunes judokas méritants de ce club qui va fêter prochainement ses 40 années d'existence.

A l'occasion d'une réunion de secteur à Mer, les membres du bureau du CDMJS41 étaient au complet, et deux récipiendaires ont été à l'honneur, à savoir Daniel BERNARD qui a reçu la médaille fédérale échelon bronze, et Alain VENZAC qui a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. Il faut préciser qu'Alain VENZAC a accepté de devenir le nouveau délégué de ce secteur en remplacement de notre ami GAULENDEAU qui nous a quitté brutalement. Il faut également remercier notre ami Claude DENIS, médaillé et adhérent à notre comité, et également Maire de Mer, Conseiller Général de Loir-et-Cher qui a bien voulu nous accueillir pour cette réunion, et mettre à notre disposition gracieusement sa salle, et nous offrir le vin d'honneur.

*René Boissart,*  
Secrétaire Général du CDMJS 41

## CDMJS43

⊕ Haute-Loire



### Assemblée Générale du 10 juin 2010

Le Comité Départemental de Haute-Loire des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports a tenu son Assemblée Générale le jeudi 10 juin 2010 en soirée. En l'absence du Président Michel Missonnier, démissionnaire de fait, c'est le Secrétaire Général qui a ouvert et présidé cette Assemblée Générale, convoquée régulièrement par courrier du 19 mai 2010. Sur les 42 licenciés recensés au jour de l'Assemblée, 22 étaient présents et 15 avaient donné pouvoir. Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population était présent.

Il présente un rapport moral qui retrace les derniers événements. Fin 2009, ne pouvant joindre le Président Missonnier, le Président Fédéral Michel Chaigne a saisi le Secrétaire Général pour connaître la situation du Comité 43 et demander le règlement des cotisations 2009, ce qui a été fait fin décembre.

Après des contacts entre les deux Présidents, la relance du Comité, d'abord acceptée par notre Président, ne s'est pas fait concrétisée. C'est pourquoi, fin février 2010, le Président Fédéral a demandé et écrit au Secrétaire Général de bien vouloir réactiver le Comité. Cette Assemblée en est le premier résultat. Le Secrétaire Général propose alors un nouveau départ du Comité, même modeste dans ses actions, mais avec le souci de participer et de promouvoir toute action visant à développer le sens de l'engagement, du respect et de l'effort à travers le sport et encourager notamment le bénévolat. Ce rapport moral est adopté ainsi que le rapport d'activité recensant les actions entreprises en 2009 et le rapport financier 2009 présenté par Christian Boulard.

La discussion est alors lancée sur les projets d'activité. Le Trésorier est chargé de trouver un nouvel assureur, les statuts et le règlement intérieur, datant de 1999, seront mis aux normes fédérales. La mise à jour, déjà très satisfaisante, du listing des Médailleurs sera poursuivie et il est décidé d'envoyer



# Vie des Comités...

une lettre de félicitations aux nouveaux promus. Un ensemble d'actions est proposé dont la relance du Trophée du Bénévolat, dont Jean-Pierre Vaggiani rappelle que ce sera le thème de l'année 2011.

Puis, un nouveau Comité Directeur a été élu par l'Assemblée ainsi que deux vérificateurs aux comptes.

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population s'est réjoui d'assister à la renaissance du Comité Départemental des Médailleurs, rappelant l'importance du bénévolat en Haute-Loire, à savoir 65 000 bénévoles dans plus de 5 000 associations ! Il a dit apprécier la proposition de parrainage des jeunes. Il a insisté sur la nécessité de s'occuper de l'addictologie chez les jeunes. Il a souligné l'importance de valoriser la médaille de la Jeunesse et des Sports par la qualité des propositions, sans oublier de récompenser les femmes dont l'action associative est essentielle.

A l'issue de l'Assemblée, le nouveau Comité Directeur a élu son Bureau et Jean-Pierre Vaggiani a été élu Président du Comité Départemental des Médailleurs de la Haute-Loire.

## CDMJS 51

➔ Marne



### Remise de Médailles à Vertus

La salle des fêtes Wogner de Vertus a accueilli le vendredi 22 octobre 2010, la cérémonie officielle de remise de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, promotion du 14 juillet 2010.

La commune de Vertus a permis au Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de la Marne, avec le soutien des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Marne et de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Champagne-Ardenne, d'organiser cette soirée, en présence de Gérard Callot, Président du Comité; Pascal Perrot, Maire de Vertus et Vice Président du Conseil Général de la Marne, Édith Christophe, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Marne, Jean-Louis Gauthier, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Champagne-Ardenne par intérim, Michel Lequeux, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

La médaille de bronze, contingent régional, a été décernée à Bruno Melin, de Reims (badminton, tennis de table, philatélie), Claude Moussy, du Mesnil-sur-Oger (tennis de table, omnisports).

La médaille de bronze, contingent départemental, a été décernée à René Bardin, de Avenay-Val-d'Or (judo, foyer rural), Rémi Caisse, de Sermaizeles-Bains (football), Serge Campistron, de Festigny (football), Hervé Dumont, de Festigny (jeunes, théâtre, volley-ball, randonnée pédestre), Lionel Renaud, de Dormans (tennis).

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié, offert par la Municipalité de Vertus.

Gérald Gaillet

## CDMJS 65

➔ Hautes-Pyrénées



### Les Médailleurs à la fête du Sport en Famille

Cette année encore les médaillés des Hautes-Pyrénées avaient répondu présent lors de cette fête du sport en Famille organisée par le Comité Olympique 65, manifestation qui constitue, comme tous les ans, le temps fort de la rentrée sportive.

Située dans le cadre agréable des berges du lac de Soues, proche de Tarbes, cette manifestation rassemble la quasi-totalité des disciplines sportives qu'elles soient de salle, de plein air ou même nautiques. Plus de dix mille personnes, parents et enfants, ont pu l'espace d'une journée, découvrir et même s'initier gratuitement à de nombreuses activités.

Le stand des médaillés, implanté dans le village des partenaires, a constitué un point de rencontre où ont pu se retrouver sportifs et bénévoles. Des plaquettes d'information de la Fédération étaient à la disposition de nos visiteurs.

Des contacts très intéressants ont pu être noués tout au long de la journée et les actions menées par notre Comité Départemental ont été présentées. Nous avons pu avec les Présidents des Comités Départementaux Sportifs du département acter les prochains rendez-vous que seront la journée du bénévolat et le challenge du jeune arbitre que nous préparons activement comme tous les ans. Les actions en faveur des plus défavorisés ou des handicapés, avec cette année notre participation au rassemblement des sportifs à Lourdes, ont été mises en exergue. L'aspect convivial n'était pas absent avec le compte-rendu de notre sortie annuelle qui cette année a conduit les médaillés au Pays Basque.

Cette journée constitue donc un rendez-vous incontournable pour assurer la promotion de cette magnifique distinction qu'est la médaille de la Jeunesse et des Sports qui valorise si bien le bénévolat.

Des rendez-vous ont été pris avec de nouveaux adhérents en attendant la fin de l'année et la traditionnelle cérémonie de remise des médailles en Préfecture.

Jean-Pierre LATAPIE  
Président







## CDMJS 72

⊕ Sarthe



### Challenge du Jeune Bénévole

Le vendredi 24 septembre dernier, le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de la Sarthe était reçu à la salle des fêtes de La Suze par la Municipalité pour honorer six jeunes bénévoles et quatre associations dans le cadre du Challenge du Jeune Bénévole. La majorité des récipiendaires étaient originaires de Sablé-sur-Sarthe et de La Suze, et pour la plupart, du milieu sportif. Ce fut une occasion de saluer l'engagement des jeunes dans la défense de causes ou d'actions et de les encourager. Une démonstration de judo et d'arbitrage ponctuèrent cette cérémonie.

**Hervé GUYOMARD,**  
Président

## CDMJS 23

⊕ Creuse



### Formation des bénévoles

Le projet associatif du comité des médaillés de la Jeunesse et des Sports de la Creuse comporte un chapitre dédié à la formation des bénévoles. En partenariat avec le CDOS et le soutien de la DDJS le comité départemental des médaillés organise des soirées de formations afin de permettre aux bénévoles d'accéder à la connaissance de leurs droits et de leurs obligations. Des séances d'information et de conseils, placées sous la responsabilité pédagogique du CRIB, rassemblent plusieurs dizaines de personnes et se terminent par un cocktail convivial.

Le comité des médaillés, à partir de ce projet, atteint plusieurs objectifs. D'abord sensibiliser de nombreux dirigeants associatifs par l'envoi de centaines de courriers personnalisés, ensuite permettre des rencontres interactives de bénévoles œuvrant dans différentes disciplines, enfin offrir des modules de formation gratuits accompagnés de supports de référence. Sur notre territoire rural, nous avons décidé d'aller à la rencontre des bénévoles par la décentralisation géographique des lieux de formations. Pour notre comité une occasion, aussi, de rencontrer les bénévoles associatifs et de faire connaître notre Fédération.

## CDMJS 78

⊕ Yvelines



### Pétanque en Famille

A l'occasion de l'organisation par le CDOS des Yvelines des 24<sup>e</sup> Foulées Olympiques et de la Journée Sport en Famille, le Comité Départemental des Yvelines des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports (CODYM) a animé, avec l'aide du Comité des Yvelines de Pétanque, un tournoi amical de pétanque, le dimanche 3 octobre 2010, dans le magnifique parc du Château de Buc, prêté pour la circonstance par la municipalité de Buc.

Ce fut l'occasion, pour un certain nombre de médaillés yvelinois et pour plusieurs jeunes de découvrir et de s'initier à cette discipline sportive conviviale. Une expérience qui sera renouvelée lors des 25<sup>e</sup> Foulées Olympiques en octobre 2011 et qui préfigure aussi une manifestation spécifique, à savoir la création d'un Challenge CODYM au printemps 2011 qui s'adressera à tous les médaillés de la Jeunesse et des Sports, à leurs familles et à leurs amis.



### Un centenaire à l'honneur

Le jeudi 8 juillet 2010, les membres de l'Instance Dirigeante des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports des Yvelines, s'étaient donné rendez-vous au domicile de Georges COUL, dans le pavillon qu'il occupe au Chesnay, afin de lui souhaiter un bon anniversaire. Tous les enfants et petits enfants du doyen des médaillés des Yvelines étaient là, ainsi que le Maire adjoint aux Sports et un grand nombre de voisins. En effet, cet anniversaire était tout à fait particulier, puisque Georges COUL, né le 8 juillet 1910, avait tout juste 100 ans, dont une grande partie consacrée professionnellement et aussi bénévolement au développement des activités sportives.

Très heureux et très ému, Georges COUL a reçu de très nombreux cadeaux, constatant, avec son humour habituel, que même si l'on n'a pas tous les jours 20 ans, c'est très agréable d'avoir un jour 5 fois 20 ans.

Gérard DUROZOY, Président du CD78 et Vice Président de la Fédération représentant le Président National Michel CHAIGNE, a présenté à Georges COUL les félicitations de la FFMJS.



## CDMJS 83

⌕ Var



### Distinctions de la Jeunesse et des Sports Promotions 2010

#### Pratiquants et Dirigeants Varois à l'honneur

Le temps des récompenses a sonné pour les sportifs et dirigeants bénévoles Varois. La remise officielle des distinctions de la Jeunesse et des Sports « Promotions 2010 » est devenue un rite, elle s'est déroulée de nouveau cette année au Cercle du Marin à Toulon.

A l'invitation conjuguée du Préfet du Var, du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports et du Comité Départemental Olympique et sportif, 62 pratiquants et dirigeants, dont 3 sportifs de la Marine Nationale, se sont vus remettre, en signe de reconnaissance de leur abnégation et de leur dévouement à la cause du Sport et de la Jeunesse, la médaille de bronze, d'argent ou d'or de la Jeunesse et des Sports.

Cette cérémonie s'est trouvée fortement rehaussée par la présence des hautes autorités départementales civiles, militaires et sportives, et en particulier :

- Monsieur Paul MOURIER, Préfet du Var.
- Le Commissaire Général Jean Loup VELUT, représentant le Vice Amiral d'Escadre Yann TAINGUY Préfet Maritime de la Région Méditerranée
- Monsieur Jean CHIRIS, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale du Var
- Messieurs Pierre DUBOS, Jean ARNAUD et Jacques TEXIER Président et Vice-présidents du Comité Olympique et Sportif du Var,
- Monsieur Jacques BONNET Président du CD13, membre de l'instance Fédérale, représentant Monsieur Michel CHAIGNE Président de la FFMJS
- Monsieur Jacques ROUJON Président Comité Régional PACA de la FFMJS.

De nombreux élus nous ont fait l'honneur d'assister à cette manifestation qui a connu un franc succès, comme en témoigne la présence remarquée d'un important public, gage de reconnaissance envers les promus et d'encouragement à l'égard des organisateurs pour le travail accompli.

**Médailles d'or :** Auguste D'HERBES, Annie INNOCENTI, Jean Christophe MUNZENBERGER, Eugène RAMPIN, Henry ROIG.

**Médailles d'argent :** Gérard ARNOUX, Christophe BERNIER - HARRY, Marcel CARIOU Dominique COQUE, Jean Marie CRUVELIER, Alain DUVAULT, Charles GIRAUD, Robert GRAMONDI, Yves GOLA, Josette LANOT, Jean Jacques MAUNIER, Ange MURATI, Gilbert PELOUX, Michel PERRET, Jean PIERRE ROSITO, Jean Claude SIMON.

**Médailles de bronze :** Virginie AUBERVILLE, Laëtitia BEHRENDT, Serge BERNARD, Bertrand BOCQUET, Fabienne BONAUDO-CALVI, Michelle COGOTTI, Isabelle COULOMB, Brigitte CREVET, Evelyne DALMAS, Pascale DIETSCH, Monique DUBOIS, Charles DUFOORT, Jacques EYNAUD, Odile FROSINI, Mercédès GAILLIARD, Estelle GENAIS, Valérie GERBOUD, Guy GUERMOND-PORCHIER, Thierry GRAMMATICO, Francis GRIMA, Norbert GROSSO, Gaëtan GUARINO, Nathalie GUICHOU, Jacky GUILLIEN, Pauline HERNANDEZ, Julien LE DORAN, Paul LUPINI, Jean Louis MARTINI,

Gabrielle MINAIR, Yves MORA, Anne Marie PARNAUD, Rémy PIGNOL, Corinne ROSADINI, Patrick ROSADINI Dominique, SALABERT, Olga TABONI, Hervé THUET, Gilbert TORT, Michèle WEBER.

Contingent Marine Maître Ludovic GRANDORDY, Premier Maître Olivier LAURE, Maître David MAERTEN.

## CDMJS

⌕ Martinique



### Visite de Micheline SAFFRE

Le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de la Martinique a reçu la visite de Micheline SAFFRE, membre de l'Instance Dirigeante de la FFMJS. Cette dernière a profité d'un voyage découverte en Martinique pour rendre visite au Président Félix NORDIN, entouré de son bureau et de ses assesseurs. Ceux-ci, très touchés, ont montré toute l'estime que la Martinique porte à la Fédération et aux Comités Départementaux et Régionaux de la Métropole.

Cette visite a été l'objet d'échanges fructueux dans une ambiance amicale et conviviale. La Martinique a demandé à Micheline de transmettre ses amitiés à chaque Comité Départemental et Régional en « métro », en attendant le rendez-vous, d'ores et déjà pris, du prochain Congrès Fédéral à Bagnoles-de-l'Orne en mai 2011.

## CRMJS

⌕ Haute-Normandie



### Les Jeunes arbitres bénévoles récompensés

Le vendredi 26 novembre, dans la salle du CRJS de Petit-Couronne et devant une nombreuse assistance, le Comité Régional des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de Haute-Normandie a honoré 38 jeunes arbitres régionaux, âgés de 16 à 25 ans, exerçant dans 16 sports différents.

Cette manifestation était organisée avec l'accompagnement de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, représentée par son Directeur, M. Murat, qui a félicité les membres du Comité pour cette heureuse initiative.





# Vie des Comités...

Intitulé « J'arbitre pour vous », ce challenge avait pour but de valoriser l'arbitrage des jeunes et de récompenser ceux qui s'investissent dans une tâche passionnante mais parfois ingrate. Chacun d'entre eux a reçu une Lettre de Félicitations du Ministère des Sports et de la Vie Associative après avoir écouté MM. Alain Leteurtre, arbitre international de Full Contact et Yohann Labreux, arbitre international de Roller Skating, venus leur faire partager leur passion et les encourager à continuer dans cette voie.

On notait également la présence de MM. Antunez, pour le CROS, et Florent Cristobal du Groupe La Poste qui était venu les bras chargés de dotations parmi lesquels des maillots d'arbitrage, des livres « Tous arbitres », etc.

Un classement avait été organisé, distinguant filles et garçons, selon des critères bien spécifiques (nombre d'années d'exercice, niveau, âge). Les 6 premiers d'entre eux, dans chaque catégorie, ont reçu chacun un bon d'achat d'une valeur de 75 euros accompagné de divers lots, offerts par le Groupe La Poste, le Conseil Régional de Haute-Normandie, les Conseils Généraux de la Seine-Maritime et de l'Eure et bien entendu le Comité Régional des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de la Haute-Normandie. Les 6 clubs formateurs des 3 premières filles et des 3 premiers garçons ont reçu également des bons d'achat (200, 150 et 100 euros) pour les encourager à continuer à favoriser la formation de jeunes arbitres.

Après la remise des récompenses, tous les participants se sont retrouvés autour d'un buffet abondamment chargé de viennoiseries et de jus de fruits.

## CRMJS

### ⊕ Languedoc-Roussillon



### L'Or pour Monique Agugliaro

Le 2 septembre 2010, à la Maison de la Vie Associative de Béziers, Monsieur Elie ABOUD, Député de l'Hérault et Premier Adjoint au Maire de Béziers, a décoré de la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports Monique AGUGLIARO, Trésorière Adjointe de la FFMJS, Présidente du Comité Régional des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de Languedoc-Roussillon, Secrétaire Adjointe du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de l'Hérault, dirigeante et arbitre de Joutes.

Assistaient à la cérémonie : Olivier BERLIOUZE, Chef de Cabinet du Maire de Béziers, Jean-Pierre GALAN, Directeur Général des Services de la Mairie de Béziers, Patrick ORTAS, Président de l'Office Municipal des Sports de Béziers, les Présidents des 5 Comités Départementaux des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de la Région Languedoc-Roussillon accompagnés de leurs épouses, de nombreux médaillés de la Région, de l'Hérault et de Béziers, de nombreux employés de la Mairie de Béziers, de la Lyonnaise des Eaux et de la Maison de la Vie Associative.

Etaient excusés :

Raymond COUDERC, Sénateur Maire de Béziers, Michel CHAIGNE, Président de la FFMJS.

Après la remise de la médaille et les discours d'usage, Monique AGUGLIARO a remercié toutes les personnalités présentes et les très nombreux participants, et plus spécialement le Secrétaire Général du Comité Régional des Médailleurs qui a constitué le dossier de proposition et l'a fait parrainer par Monsieur le Député Elie ABOUD.

A l'issue de la cérémonie, tous les participants ont partagé le verre de l'amitié dans une ambiance conviviale autour d'un buffet bien garni.

**Robert HASSOUN**

## CRMJS

### ⊕ Midi-Pyrénées



### Réunion du Comité à Nègrepelisse

Une réunion du Comité Régional Midi-Pyrénées des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports s'est tenue le samedi 9 octobre à Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne) en présence de M. Christophe Combes, conseiller municipal de Nègrepelisse, responsable des Sports et des Associations.

7 départements (09,12,31,32,64,81,82) sur les 8 que compte la région, (seul manquait le 46), étaient représentés.

Le Président Régional Daniel ROLAND a présenté un compte-rendu du dernier Congrès National de Poitiers en juin dernier. Certaines des décisions ou recommandations de ce Congrès ont amené des commentaires et des discussions. Il a beaucoup été question de la médaille fédérale, des médailles ministérielles, des assemblées générales départementales, de la fidélisation des adhérents dont le nombre est en baisse, du challenge régional du jeune arbitre bénévole qui récompensera 2 jeunes arbitres par département, de la journée du bénévolat, journée mondiale et qui pourtant n'a pas l'écho qu'elle mérite.

La prochaine Assemblée Générale Régionale devrait se dérouler à Toulouse, courant mars 2011, vraisemblablement au CREPS, en présence de Michel CHAIGNE, le Président Fédéral.

Pour clore cette réunion le Président ROLAND a remis une médaille de la Fédération à M. Christophe COMBES.

Après un dîner bien mérité, les participants ont été invités à suivre une visite guidée du château de Bruniquel.





## Le Président du Comité Départemental de Loire-Atlantique, **Joël FRUCHAUD**, nous a quittés.

Le Comité Départemental de Loire-Atlantique et la Ligue de Football des Pays de la Loire sont tristes du décès de Joël FRUCHAUD survenu au terme d'une longue maladie. Président du Comité 44 et Président délégué de la ligue, Joël était vraiment une cheville ouvrière importante pour notre Région. Bien qu'il soit malade depuis longtemps, il avait conservé toute son activité avec le tempérament et le dynamisme qui l'animait jusqu'à la dernière semaine il était toujours le Président de notre comité 44, lucide et vigilant aux actions en cours. Il était encore présent à notre dernière Assemblée Générale de la FFMJS à Poitiers. Depuis 2005 où il avait accepté la Présidence du Comité 44 il avait vraiment œuvré à son développement et avait su s'entourer d'un Comité directeur qu'il avait voulu conséquent pour pouvoir développer des commissions actives et relancer une grande activité des Cercles. Il a bien réussi et il laisse un comité en bonne santé.

Il avait commencé une carrière d'apprenti plombier, puis tôlier en automobile, il a su créer une grande entreprise de Carrosserie avec 7 établissements sur la région nantaise.

Grand travailleur il a su mener de front toute son activité professionnelle et être aussi un très grand bénévole. Dirigeant de Foot en 1969 avec le Club de Malakoff il sera également créateur du Club corporatif de l'industrie Automobile à Nantes puis il participera aux activités des Clubs de Toutes Aides et du Club du Métallo Sport Chantenaysien auquel il est resté de nombreuses années Vice Président.

Administrateur du Football Club Nantes Association de 1997 à 2001 c'est vers la Fédération des Boules Nantaises qu'il s'orienta en 2001 et dont il était toujours le Vice Président.

Son dernier grand chantier du Bénévolat fut parmi nous chez les Médaillés de la Jeunesse et des Sports. Cette fonction il l'avait prise aussi à bras le corps, il voulait que les Médaillés soient représentés auprès de toutes les Associations sportives mais aussi auprès de toutes celles où il pensait que nous avions besoin d'aider à la reconnaissance du bénévolat. C'est ainsi que nous avons lancé des partenariats avec les Sapeurs Pompiers, les Handicapés et la Prévention Routière et ensuite avec les grands Comités Départementaux de Football et de Basketball. Il a créé des commissions de travail entre les dirigeants sportifs de ces comités et les membres de notre comité directeur pour décerner aux bénévoles méritants notre médaille Départementale.

Il était reconnu dans tout le monde Associatif, et parmi toutes les Instances Institutionnelles de la ville, du Département et de la Région. Ses obsèques ont eu lieu à Nantes le 21 septembre 2010 en présence d'une foule importante d'amis venus avec nous, les Médaillés du Département et de la Région, lui rendre un dernier hommage bien mérité.

Merci Joël.

Le Comité des Médaillés de Loire-Atlantique.

*Les membres de l'Instance Dirigeante de la FFMJS  
s'associent à la peine du Comité Départemental de Loire-Atlantique  
et présentent à la famille de Joël FRUCHAUD ses sincères condoléances.*





## Nos Joies

### Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Marie-Noëlle CHEVALIER** (Eure)

Vice Présidente du CDMJS27

*Avec les félicitations de la FFMJS !*

## Nos Peines

**Joël BALAVOINE** (Paris)

Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports  
Ancien Directeur National de la Jeunesse  
et de la Vie Associative  
Président des Pupilles de l'Enseignement Public  
Vice Président de l'UCPA

**André BLANC** (Section Suisse)

Membre de la Section Suisse de la FFMJS  
Ancien Chef du Service des Sports de Genève

**Joël FRUCHAUD** (Loire-Atlantique)

Président du CDMJS44  
Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire

**Christian MAZET** (Vienne)

Membre de la Commission des Elections de la FFMJS  
Ancien membre de l'Instance Dirigeante de la FFMJS  
Ancien Président du CRMJS Poitou-Charentes  
Ancien Président de l'ASPTT Poitiers

*Avec les condoléances de la FFMJS.*

## AVIS IMPORTANT

En raison de la démission d'un membre de l'Instance Dirigeante Fédérale, un poste est à pourvoir à l'assemblée générale du 28 mai 2011 à Bagnoles-de-l'Orne.

Le dossier de candidature est à demander au secrétariat fédéral.

*Le Président Fédéral,  
Michel CHAIGNE*

## Solution de la grille P.10



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
ET DES MINISTRES EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19  
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

### SIÈGE SOCIAL

95, avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13 – Tél. 01 40 45 94 14 – Fax 01 40 45 90 12  
Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr – Site internet : www ffmjs.fr

### BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

**Président Fédéral : Michel CHAIGNE**, Comité 17

Courriel : michel.chaigne@club-internet.fr

69, boulevard Joffre 17390 LA TREMBLADE - Tél. 05 46 36 01 25

**Vice Président Délégué : Dominique RENAUD**, Président Comité 80

Courriel : renauddomi@wanadoo.fr

1, rue du Faubourg 80560 HARPONVILLE - Tél. 03 22 76 41 66

**Vice Président : Gérard DUROZOY**, Président Comité 78

Courriel : yij.gd@wanadoo.fr

1, rue du Bout aux Gervais 78270 LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE - Tél. 01 34 76 13 73

**Vice Président : Robert LECOLE**, Président Comité 58

Courriel : robert.lecole@wanadoo.fr

14, rue des Petites Carrières 58000 NEVERS - Tél. 03 86 57 35 52

**Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER**, Présidente Comité 27

Courriel : mschaeiller@free.fr

43, rue du Général de Gaulle 27420 SUZAY - Tél. 02 32 55 63 40

**Secrétaire Général Adjoint : Jacques SEGUIN**, Secrétaire Comité 79

Courriel : jacques.segin@orange.fr

134, chemin de Vide Bouteille 79270 SAINT SYMPHORIEN - Tél. 05 49 17 15 10

**Trésorier Général : Jean-Michel AUTIER**, Président Comité 10

Courriel : autier.jm@sfr.fr

6, passage de l'Empereur 10120 SAINT ANDRE-LES-VERGERS - Tél. 03 25 78 28 13

**Trésorière Générale Adjointe : Monique AGUGLIARO**,

Présidente Région Languedoc-Roussillon - 5, impasse Montesquieu 34500 BEZIERS

Courriel : monique.agu@free.fr - Tél. 06 88 46 07 27

### MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Evelyne AUZANNEAU, Vice Présidente Comité 75, Pierre BASLEY, Vice Président Comité 76,  
Jacques BONNET, Président Comité 13, Pierre CHABAS, Président Comité 05,  
Albert CONTINI, Président Comité 25, Bernard COUDERC, Président Comité 12,  
Hervé GUYOMARD, Président Comité 72, Jean MEUNIER, Président Comité 69,  
Louis OURS, Secrétaire Comité 74, Francis REDOU, Président Région Bretagne,  
Micheline SAFFRE, Vice Présidente Comité 29

## Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports  
(FFMJS) 95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 40 45 94 14 • Fax 01 40 45 90 12 • E-mail : ffmjsnational@yahoo.fr

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

adresse son abonnement en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre adhérent 3 € (pour 4 numéros)

Non adhérent 4,57 € (pour 4 numéros)

Ci-joint, chèque de :

€



## FÉDÉRATION FRANÇAISE des MÉDAILLÉS de la JEUNESSE et des SPORTS

Sous le haut patronage  
de Monsieur le Président de la République  
et des Ministères  
en charge de la Jeunesse et des Sports



Médailles  
Jeunesse et Sports